



Entendre les ingénieurs, cadres, professions intermédiaires techniciennes et administratives de nos fonctions publiques, c'est une urgence !

Après la journée d'action du 15 mai, qui a rassemblé 250 000 agents des trois fonctions publiques dans la rue, avec la participation de plusieurs milliers d'agents de nos ministères en grève, la cote d'alerte est dépassée. Le Gouvernement ne peut plus continuer à considérer que les agents de la Fonction Publique sont des variables d'ajustement des politiques d'austérité budgétaire.

Les ingénieurs, cadres, techniciens et professions administratives de l'Ecologie et des Transports, du Logement, qui travaillent dans les services centraux ou territoriaux, dans les Etablissements publics, comme ceux des collectivités sont confrontés aux réorganisations incessantes, à la précarisation de leurs rémunérations, de leurs déroulement de carrière, de leurs perspectives de retraites et plus de 4 années de blocage du point d'indice.

Dans le travail quotidien ils subissent les surcharges de travail, le manque de moyens, les équipes qui se délitent au fur et à mesure des suppressions d'effectifs, la non-prise en compte de leurs avis professionnels, l'égalité professionnelle, inscrite dans les textes, mais remise en cause par le durcissement des conditions de travail et de carrière, et la concurrence encouragée entre collègues.

La réforme territoriale annoncée est lourde de nouveaux transferts de mission et de privatisations, de nouvelles concurrences entre services, et entre agents sur fond de disparitions de missions et d'affaiblissement du lien de proximité avec la population,

La CGT des ingénieurs cadres et techniciens de nos ministères, travaille à la construction d'un rapport de forces en vue d'ouvrir des espaces de négociations (qui sont aujourd'hui pratiquement inexistant du fait du Gouvernement, arc-bouté sur la « réduction des déficits »), avec l'objectif de développer les convergences et l'intérêt commun entre catégories :

- 1) le déblocage du point d'indice et l'ouverture de négociations salariales, pour aller vers la revalorisation des salaires et la reconnaissance des qualifications à tous les niveaux. La CGT donne comme repère la revendication d'un SMIC à 1700€ et des salaires de début de carrière repérés par niveau de qualification, en cohérence avec le niveau du SMIC : 1,6 SMIC à Bac+2, 1,8 SMIC à Bac+3, 2 SMIC à Bac+5 (Master), 2,3 SMIC pour un doctorat, avec un doublement de la rémunération pour une carrière dans le même niveau de qualifications
- 2) des garanties collectives pour le travail de chacun : temps de travail, négociation cohérente de la charge de travail sous le contrôle d'instances professionnelles, possibilité de donner son avis, voire d'exprimer un désaccord sans mise en cause de sa carrière. L'encadrement doit avoir pour rôle de restaurer le collectif de travail.
- 3) des garanties de déroulement de carrière et de mobilité appuyées sur la revalorisation du statut et sur la reconnaissance des qualifications : diplômes, expérience et formation professionnelle, garanties collectivement

La CGT agit pour la convergence des revendications et la solidarité des salariés :

- pour se donner de la force et élargir le mouvement revendicatif des personnels de nos ministères,

- pour combattre la stratégie qui est celle du patronat et du gouvernement : une politique d'austérité qui vise explicitement à relever les marges des entreprises, en faisant pression sur les salaires, en économisant sur les services publics de l'Etat comme des Collectivités territoriales et de la Santé, dans une logique financière. Cela met en péril l'emploi et les investissements, le pouvoir d'achat de la population, les infrastructures et les services publics, au mépris de la revalorisation du travail et des qualifications. C'est un obstacle majeur à une sortie de crise. La réduction des dépenses publiques de 50 milliards € pour financer le pacte de solidarité conduit à la casse du modèle social en France.

Des mouvements sociaux très importants se développent aujourd'hui à partir des revendications des salariés du public et du privé. Les propositions des organisations syndicales doivent être entendues, négociées. C'est l'urgence :

C'est le cas pour les cheminots de la SNCF qui font des propositions précises axées sur la défense et le développement du service public de transport ferroviaire, et de la qualité de ses agents pour l'efficacité, la sécurité et la transition écologique, comme pour les intermittents du spectacle, pour défendre des conditions vitales minimales indispensable à la survie et au développement de la culture française. Mais les salariés de Fralib, de Sam Technologies, de la Tour Eiffel agissent et gagnent.

Le déchaînement médiatique unilatéral contre toute proposition des salariés est inadmissible.

Il y a urgence aussi pour les agents des services routiers de l'Etat, les personnels de VNF, les agents de la DGAC tous opposés à la privatisation de leurs missions, ou à des abandons comme l'ADS et ATESAT (les services du permis de construire et de l'ingénierie solidaire des communes). La CGT n'accepte pas le refus de négociation du Gouvernement.

Ces luttes s'affirment contre les orientations libérales d'ouverture à la concurrence des missions de services publics, source de démantèlement et de dégradation sociale.

Force est de constater qu' aujourd'hui c'est la parole du MEDEF qui est entendue par le Gouvernement. Elle est malheureusement relayée par certaines organisations syndicales !

La tentation est grande, au nom de la pénurie, de faire des salariés qualifiés, de l'encadrement, des bouscs émissaires, de leur demander de faire un effort pour d'autres, tout en continuant de diminuer la masse salariale et d'aggraver les conditions de travail. C'est d'autant plus dangereux que dans le même temps on demande aux cadres d'appliquer cette politique d'austérité à l'encontre d'autres salariés, en aggravant les porte-à-faux et les souffrances au travail.

**La CGT appelle à une semaine de mobilisation des salariés du 23 au 26 juin, à une journée de grève et de manifestation le 26 juin :
Discutons entre collègues**

Pour exprimer librement mes besoins, mes exigences, pour pouvoir discuter de propositions, pour être plus efficacement entendu, pour avoir plus de force, pour obtenir de vraies négociations...

je souhaite prendre contact avec la CGT :

nom – prénom.....mail :

catégorie ou corps.....service.....

à renvoyer à OFICT Fédération Equipement Environnement 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex 01 55 82 88 72 - ofict.equipement@cgt.fr - <http://ofict.reference-syndicale.frou> à remettre localement à un représentant CGT